

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
TSAV

CHABBAT HAGADOL
SAMEDI 31 MARS 2012
8 NISSAN 5772

45^e année

26

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

Face aux barbares

Dans cette période du calendrier rituel, le sujet de l'éditorial devait s'imposer de lui-même. Il fallait évidemment parler du « temps de notre liberté », se préparer aux grands événements spirituels si proches à présent, au rendez-vous de la fête de Pessa'h. Et puis, voici que l'horreur et la barbarie sont venues bousculer ce rassurant programme. Voici qu'en France, à notre époque, la violence a pris pour cible des enfants juifs qui allaient à l'école. Voici qu'une famille juive est brutalement plongée dans le deuil. Bien sûr, cette idée n'est pas supportable et, comme toujours, les condamnations, venues de toutes parts, se sont succédées. Mais une phrase du texte de la Haggada fait immanquablement son chemin dans nos consciences. Elle murmure : « C'est dans chaque génération qu'ils se dressent pour nous exterminer et D.ieu nous sauve de leurs mains. » Ces mots éternels nous touchent au cœur. Est-ce bien là le destin du peuple juif ? Comme tous les peuples du monde, ne pouvons-nous pas faire le choix de l'oubli et de la tranquillité ? Faut-il vraiment ne vivre que par une sorte de miracle sans cesse renouvelé ? Nous avons ainsi traversé les siècles, mais jusqu'à quand ? Au fond de nous-mêmes, les réponses nous sont connues. Peut-être faut-il seulement les redécouvrir. La société dans son

ensemble, en particulier aujourd'hui, produit une violence qu'il est chaque jour plus difficile de contenir. Les mots, les attitudes, les combats – même légitimes – traduisent une brutalité nouvelle. Les rapports sociaux ont pris ainsi un tour parfois inquiétant. Nous le savons, le temps annoncé par nos prophètes où « les hommes forgeront leurs armes en socs de charrue » et où « le loup habitera avec l'agneau » est celui du Messie qui apportera au monde son accomplissement ultime et établira la paix pour toujours. Avec la plus grande intensité, avec une sincérité sans faille, chacun demande à D.ieu de concrétiser enfin cette promesse, dès à présent. Mais il nous appartient d'agir.

Il faut d'abord envoyer au meurtrier – et, par lui, à tous les barbares en tous lieux – un message clair : la vie est toujours plus forte que la mort et la construction, plus puissante que la destruction. Par nos actes de tous les jours, par notre façon de nous conduire dans la cité, avec cœur, courage et amour, nous disons haut et fort que l'horreur a échoué. Par notre attachement à la Torah et à ses commandements, à tout ce qui fait la vie juive, nous proclamons que nous sommes du camp de l'espoir. Et que la Délivrance en sera, très bientôt, à la fois la conséquence et la manifestation.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Tsav Eteindre le «non»

Bien souvent, une infime transposition grammaticale peut nous enseigner une leçon extrêmement importante. Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi transmet l'une de ces leçons, qu'il avait apprise auprès de son Maître, le saint Maggid de Mézéritch, basée sur un verset de notre Paracha : « un feu constant sera maintenu, brûlant sur l'autel ; il ne sera pas éteint. »

Apporter une offrande sur l'autel est insuffisant, enseigne le Maggid. Il nous faut allumer un feu sous cette offrande. Et ce feu éteindra le négatif. *Lo Ti'hebé* que l'on traduit littéralement par « il ne sera pas éteint » se lit, selon le Maggid : « éteindra (*Ti'hebé*) le «non (*lo*)», le négatif.

La Kabbale explique que chaque individu possède un autel microcosmique, à sa mesure, sur lequel il offre des sacrifices à D.ieu. Mais encore une fois, le sacrifice est insuffisant s'il ne s'accompagne pas d'un feu. La discipline et l'engagement à s'améliorer s'ils ne sont pas accompagnés d'amour, restent inertes. Ainsi la Torah nous conseille-t-elle de maintenir un feu constant, brûlant sous l'autel.

Ce feu est si puissant qu'il arrive à éradiquer tous les obstacles qui risquent de se mettre en travers. La passion connaît le moyen de dissoudre les problèmes. Si nous concentrons nos efforts sur l'amour que l'on porte à D.ieu, notre préoccupation exclusive sur les défauts de notre caractère et sur nos imperfections peut être moindre.

Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT TSAV

PARIS — ILE DE FRANCE
Entrée : 20h 00 • Sortie 21h 08

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	20.08	Marseille	19.44	Nice	19.36
Grenoble	19.43	Montpellier	19.47	Strasbourg	19.38
Lille	19.58	Nancy	19.44	Toulouse	19.59
Lyon	19.47	Nantes	20.14		

à partir du dimanche 25 mars 2012

Heure limite du Chema : 10h49 Pose des Téfilines : 6h40
Fin Kidouch Levana : toute la nuit du jeudi 5 au vendredi 6 avril (14 Nissan)



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV



Une vidéo du
Rabbi de Loubavitch

L'on raconte qu'un jour le vent et le soleil entrèrent en compétition pour savoir lequel réussirait à faire enlever sa veste à l'homme solitaire. Le vent souffla avec force mais l'homme agrippa sa veste avec encore plus de force. Le soleil commença alors à envoyer sa chaleur et tout naturellement, l'homme quitta sa veste.

Gardons un feu constant sous notre autel et *Lo Ti'habé*, le négatif sera éteint. Cette lecture grammaticale essentielle fut rendue populaire par les Maîtres 'hassidiques.

Il existe deux approches pour affronter nos démons intérieurs et nos dysfonctionnements. La première, et la plus naturelle, veut que l'on se batte, en pratiquant une autocritique sur nos insuffisances et nos erreurs et en les empêchant de réapparaître, par la peur. Mais parfois, cette attitude frontale peut agir à notre désavantage et la frustration que nous ressentons, parce que nous avons pratiqué cette démarche, risque d'aggraver nos déficiences.

La seconde approche consiste à susciter, d'abord et avant tout, une passion pour D.ieu et pour un développement spirituel. Quand une énergie pleine de passion jaillit, elle laisse moins de place à nos tendances dysfonctionnelles et l'on a moins besoin de s'en préoccuper.

Quand nous aimons la vie, nous avons moins de risques d'être affaiblis ou accablés par nos insuffisances. Quand nous aimons notre époux(se), nous avons plus d'indulgence pour ses défauts. Parfois, des mots d'affection peuvent être plus puissants, pour produire des changements, que le fait de passer au crible tous les problèmes d'une relation. Un adolescent dont l'impétuosité est dirigée vers de nobles poursuites sera moins enclin à briser les règles.

Lo Tichbé, le négatif s'éteint

La Maggid enseigne également à Rabbi Chnéor Zalman la réaction de D.ieu lorsque nous allumons nous-mêmes ce feu intérieur.

«L'action de l'homme est 'un réveil d'en-bas' qui engendre 'un réveil d'En-Haut'. Notre feu et notre passion attisent le feu de D.ieu car la nature de l'esprit est que «l'esprit appelle l'esprit...!» Moché et Aharon connaissaient également ce secret. Ils avaient compris que, pour que D.ieu réside dans le Tabernacle, le peuple devait se purifier de l'impureté qui subsistait de la faute du veau d'or. Cependant, au lieu d'exiger plus de repentance et d'examen critique, Moché enseigna aux Juifs, pendant sept jours, comment intensifier leur dévotion passionnée à l'égard de D.ieu. Pendant sept jours, Moché érigea le Tabernacle et mit tout en place. Mais le feu de D.ieu, la manifestation de Sa *Che'hinah* (Sa présence) restait absente. Chaque jour, Moché allumait un feu sous l'autel, bâtissant l'intensité de l'amour collectif du peuple, pour qu'il puisse enfin accomplir ses merveilles et brûler tous les résidus de la faute, «éteindre le non». Et finalement, au huitième jour, leur amour était si profond que leur environnement fut complètement assaini et purifié. Un feu du ciel descendit alors sur l'autel : la présence de D.ieu reposait finalement en eux. Désormais, le Tabernacle serait éternellement saint. Dans notre Tabernacle personnel, les choses se passent de la même façon. Nous pouvons ériger des murs et préparer des réceptacles. Mais nos défauts personnels peuvent sembler bloquer notre perception de la Présence Divine dans notre vie. La solution apportée par Moché consiste à intensifier le feu sous l'autel, le ranimer et renforcer notre amour pour D.ieu. La chaleur est l'agent purificateur le plus efficace et dissout naturellement toute l'énergie négative de notre environnement. Et D.ieu est intensément attiré par notre amour et l'accompagnera toujours de Son propre feu.

Ainsi, parfois, il s'agit de travailler plus intelligemment et non plus difficilement. Allumez votre feu, dit le Maggid et vos démons intérieurs pourront se consumer.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 25 mars – 2 Nissan

Mitsva positive n° 5 : Il s'agit du commandement nous ordonnant de servir D.ieu, qu'il en soit glorifié. Cet ordre est répété plusieurs fois dans la Torah.

• Lundi 26 mars – 3 Nissan

Mitsva positive n° 5 : Il s'agit du commandement nous ordonnant de servir D.ieu, qu'il en soit glorifié. Cet ordre est répété plusieurs fois dans la Torah.

• Mardi 27 mars – 4 Nissan

Mitsva positive n° 5 : Il s'agit du commandement nous ordonnant de servir D.ieu, qu'il en soit glorifié. Cet ordre est répété plusieurs fois dans la Torah.

• Mercredi 28 mars – 5 Nissan

Mitsva positive n° 26 : Il s'agit du commandement qui a été ordonné aux prêtres de bénir Israël chaque jour.

Mitsva positive n° 12 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de mettre les Tefilines de la tête, ainsi qu'il est écrit: "Et elles seront un fronton entre tes yeux". Ce commandement est répété quatre fois dans la Torah.

• Jeudi 29 mars – 6 Nissan

Mitsva positive n° 13 : C'est le commandement nous incombant de mettre les phylactères du bras.

• Vendredi 30 mars – 7 Nissan

Mitsva positive n° 15 : C'est le commandement nous incombant de poser une Mezouza.

Mitsva positive n° 18 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint que tout homme de notre peuple possède son propre rouleau de la Torah.

• Samedi 31 mars – 8 Nissan

Mitsva positive n° 17 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel tout roi de notre peuple siégeant sur le trône royal doit écrire un rouleau de la Torah pour lui-même, dont il ne se séparera pas.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52 Vous pouvez également commander le Séfer Hamitsvot sur www.editions-loubavitch.fr

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 15.000 ex ISSN 1762 - 5440

L'association BETH MAMASH propose les SÉDARIM GRATUITS POUR TOUS

Inscriptions sur rendez-vous à partir du 15 mars 2012

auprès de Baroukh au **06.45.30.06.17** à la Choule de l'école Sinai 2 rue Tristan Tzara - 75018 Paris

Pour être actionnaire de cette "BIG MITSVA" Contacter : Khamous Houri au **06.70.95.53.52**

Nos invités seront accueillis du 6 au 9 avril 2012 inclus

Assoc. Beth Mamash / M. Houri 3ter rue de Cambrai Bât. Q4 75019 Paris

CAMPAGNE DE PESSA'H 5772

Offrez le Séder complet aux personnes en difficulté

J'offre repas de Séder au prix de 10 € l'un

par un chèque de € libellé à l'ordre de Beth Loubavitch

et à adresser au Beth Loubavitch : Campagne de Pessa'h 8, rue Lamartine - 75009 Paris

En 1989, le monde juif orthodoxe était agité par de nombreuses controverses pour ne pas dire des disputes assez violentes qui s'exprimaient parfois par des paroles peu amènes. J'habitais alors à Re'hovot où je supervisais l'ensemble des Mikvaot (bains rituels) de la ville. Mes enfants fréquentaient l'école juive orthodoxe et étaient souvent la cible des remarques désagréables de leurs camarades qui se mêlaient de politique et se permettaient d'évoquer des sujets qu'ils ne maîtrisaient pas. La situation devenait intenable, de nombreux enfants quittèrent cette école qui n'avait pas su rester à l'abri des disputes et une école 'hassidique fut créée par la suite.

En attendant, mon fils aîné Mena'hem rentra un jour à la maison en déclarant : « Si les enfants Loubavitch ne peuvent pas continuer à étudier dans mon école, c'est qu'elle ne me convient pas non plus ! » Il exigea de changer d'école et, après mûre réflexion, nous avons décidé de l'inscrire à l'école des 'Hassidim de Gour à Bné Brak. Notre Mena'hem s'avéra doté d'une volonté de fer : chaque jour, il se levait très tôt pour se rendre en bus jusqu'à Bné Brak et il en revenait particulièrement tard. Mais il était enfin heureux de pouvoir étudier dans une ambiance 'hassidique.

Quelques mois plus tard, après les vacances, sa nouvelle classe changea d'horaire et notre arrangement devint impossible.

Sa journée de classe commençait encore plus tôt et se terminait encore plus tard : nous avons sérieusement envisagé de déménager à Bné Brak. Le problème évidemment était que je travaillais à Re'hovot et que ma présence y était indispensable, du moins j'en étais persuadé.

Après de nombreuses discussions, nous avons décidé, mon épouse et moi-même, de poser la question à mon Rabbi, le « Lev Sim'ha », le regretté Rabbi de Gour : nous nous inclinierions devant sa décision. Mais, à cette époque, le Rabbi de Gour ne se portait pas très bien et ne recevait pas ses 'Hassidim. Cependant, notre problème s'intensifiait et je décidai de tenter ma chance quoi qu'il arrive. Je me rendis à Jérusalem, dans la vieille synagogue qui lui servait de maison d'étude.

Quand j'y arrivai, il ne se trouvait dans le hall qu'une seule personne : un jeune fiancé qui tenait une bouteille de vin : selon la tradition dans les communautés de Gour, il espérait l'échanger contre une bouteille de vin que lui donnerait le Rabbi pour participer à la joie du mariage.

Soudain, le secrétaire du Rabbi, le regretté Rav 'Hanania Schiff entra dans le hall et demanda si quelqu'un désirait être reçu par le Rabbi. Bien entendu, tous les deux nous avons profité de cette opportunité. Dès que j'arrivai en présence du Rabbi de Gour, je décrivis mon problème en hébreu, sachant que le secrétaire

traduirait mes paroles en yiddish. Mais le Rabbi n'attendit pas la traduction et déclara d'une voix décidée : « Vous devez déménager ; vous devez déménager ! » J'aurais voulu demander des détails quant à mon travail mais il me coupa : « Tout s'arrangera ! » Et il fit signe à son secrétaire de me donner une poignée d'amandes et encore une autre.

Je rentrais chez moi, heureux. Après tout, il n'y a pas de joie plus grande que d'être délivré des doutes. J'annonçai à mon épouse la nouvelle : « Nous déménageons ! » mais sa réaction me stupéfia : « Pas si vite ! Moi aussi, j'ai un Rabbi et je veux lui demander son avis ! » Mon épouse – que son mérite nous protège – était devenue pratiquante grâce à Rav Tuvia Bolton et son épouse Ra'hel, de Kfar 'Habad et elle avait gardé un lien très étroit avec le mouvement Loubavitch et le Rabbi. J'avais toujours respecté ses convictions et, chaque année, je la laissais partir passer Souccot à New York tandis que je restais pour garder les enfants... Mais cette fois-ci, je n'étais pas d'accord ! Nous avons convenu de demander l'avis du Rabbi de Gour ; de plus, il est connu qu'on ne demande pas l'avis de deux Rabbis ! Troisièmement, si le Rabbi de Loubavitch donnait un autre avis, que ferions-nous ? Pourquoi entrer dans des complications impossibles ? Nous avions déjà une réponse claire ! Mais j'acceptai... Elle s'assit pour

écrire sa lettre sans évoquer le fait que nous avions déjà demandé l'opinion du Rabbi de Gour. Je trouvai le moyen d'envoyer la lettre par fax à New York et nous avons attendu, nerveusement.

Le téléphone sonna : c'était Rav 'Haïm Chalom Segal, d'Afula. Il se présenta : il était le délégué chargé de transmettre les réponses du Rabbi de Loubavitch en Israël et voici la réponse à la lettre de mon épouse : « La question a été posée. Plein succès ! Je le mentionnerai sur le tombeau de mon beau père, le Rabbi précédent » !

- Je ne comprends pas ! Que veut dire : « La question a été posée ? » Que signifie cette réponse ? demandai-je à Rav Segal.

- Moi aussi j'ai demandé l'explication de cette réponse à Rav Groner, le secrétaire du Rabbi, précisa Rav Segal. Lui aussi n'a pas compris et il s'est engagé à reposer la question au Rabbi tout à l'heure.

Effectivement, Rav Groner avait reposé la question au Rabbi qui avait précisé alors : « Cette question a déjà été posée à un Tsadik ! » et, puisque la question avait déjà été posée devant un autre Rabbi, le Rabbi de Loubavitch n'avait pas voulu se mêler mais avait néanmoins envoyé sa bénédiction pour que tout se passe le mieux possible !

Rav Uri Wolf – Kfar Chabad n°1453
traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

Une prière spontanée

Deux vieux 'hassidim racontaient, un jour, ce qu'ils avaient eu l'occasion de voir chez les Rabbis qu'ils avaient connus. Un groupe s'était formé autour d'eux, buvant littéralement leurs paroles. Une longue discussion s'engagea alors et déboucha sur une question : comment serait le monde quand Machia'h viendrait ?

Un des vieux 'hassidim entreprit d'y répondre : « Quand Machia'h viendra, un Juif se lèvera le matin pour se préparer à prier – et sa prière coulera spontanément. De même, pendant toute la journée, chaque instant sera utilisé pour l'étude de la Torah et le service de D.ieu. Et tout viendra naturellement, sans effort ».

(d'après la tradition orale) H.N.



JEWISH EVENEMENTS

Votre mariage de A à Z pour seulement

20.000€



S'occupe également de vos prestations sur mesure.

Traiteur au choix à thèmes (200 pers.)
+ Salle sur Paris et Banlieux (jusqu'à 350 pers.)
+ Photos et Vidéos avec montages et albums
+ Orchestre (Hassidique, Oriental, Varié)
+ Décorateur (Houpa, centre de table, coin photos etc.)

www.jewishevenements.com

Mr Saada 06 65 63 68 00

LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce que le compte du Omer ?

C'est une Mitsva de la Torah de compter les quarante-neuf jours de l'Omer à partir du second soir de Pessa'h (samedi soir 7 avril 2012) jusqu'à la veille de Chavouot (samedi soir 26 mai 2012 inclus). Si on n'a pas compté de suite après la prière du soir (Arvit), on peut encore compter durant la nuit jusqu'à l'aube. Si on ne s'en souvient que pendant la journée, on peut compter, mais sans réciter la bénédiction. Et le soir suivant, on continue de compter avec la bénédiction. Si on a oublié toute une journée, on devra dorénavant compter chaque soir sans la bénédiction.

Quelles sont les lois de cette période du Omer ?

Hommes et femmes ont l'habitude de ne pas entreprendre de «travaux» (tels que ceux interdits à 'Hol Hamoed) depuis le coucher du soleil jusqu'à ce qu'ils aient compté le Omer.

On ne célèbre pas de mariage et on ne se coupe pas les cheveux, en souvenir de l'épidémie qui décima les 24.000 élèves de Rabbi Akiba à cette époque du Omer. Les Séfarades respectent ces lois de deuil jusqu'au 19 Iyar (vendredi 11 mai 2012) ; les Achkenazes depuis le 1^{er} Iyar (lundi 23 avril 2012) jusqu'au 3 Sivan au matin (jeudi 24 mai 2012) à part la journée de Lag Baomer (jeudi 10 mai 2012).

La coutume du Ari Zal, suivie par la communauté 'Habad, veut qu'on ne prononce pas la bénédiction de Chéhé'héyanou (sur un fruit nouveau par exemple) durant toute la période du Omer et qu'on ne se coupe pas les cheveux jusqu'à la veille de Chavouot (cette année vendredi matin 25 mai 2012).

Un garçon qui aura trois ans après Pessa'h, fêtera sa premier coupe de cheveux à Lag Baomer (jeudi 10 mai 2012) et celui qui aura trois ans après Lag Baomer la fêtera la veille de Chavouot (vendredi 25 mai 2012).

Il n'y aucune restriction sur les promenades ou les séances de piscine et baignade. F. L.

PROCURATION de VENTE du 'HAMETS

Je soussigné.....
demeurant.....

Code postal : Ville :

donne le plein pouvoir au Rabbin L.I. Kahn pour procéder à la vente avant Pessa'h de toutes sortes de 'Hamets et de la vaisselle 'Hamets non nettoyée m'appartenant, de même qu'à la location des lieux suivants où ils seront entreposés:

.....et partout où il se trouve et j'accepte toutes les modalités et les conditions énoncées dans l'acte général de procuration pour la vente du 'Hamets établi par le Rabbin L. I. Kahn.

Date : / / 2012 Signature :

Vous pouvez renvoyer cette procuration au BETH LOUBAVITCH : 8, rue Lamartine - 75009 Paris

• Par la poste: (ne pas envoyer en recommandé) ce formulaire doit être envoyé au plus tard le **mardi 3 avril 2012**. Passé ce délai, ce formulaire peut être apporté au BETH LOUBAVITCH jusqu'au **jeudi 5 avril 2012 à 19 heures**.

• Par fax aux numéros suivants : 01 45 26 24 37 / 01 42 80 28 26 / 01 45 26 35 97 / 01 45 26 21 27

• Par Internet à l'adresse suivante : www.loubavitch.fr, avant le **jeudi 5 avril 2012 à 19 heures**.

Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité quant aux formulaires qui nous parviendraient tardivement.
N.B. Inutile d'avoir rangé tout votre 'Hamets pour renvoyer la procuration. Précisez simplement les lieux où vous le déposerez. Il suffit que le 'Hamets s'y trouve à la date de la vente effective.

SPORTES Funéraire

organise les inhumations le jour du décès dans de nombreux cas



même le dimanche



Tél. 24/24h :

01 45 21 42 89 ou 06 22 67 96 92

Rapatriements en Israël - Enterrements en France

Pierres tombales, testaments-obsèques, terrains,
Organisation des veillées, toilettes rituelles...

305, rue de Charenton – 75012 PARIS

y.sportes@orange.fr



VALORINVEST

Gestion Privée

Propulsez votre épargne jusqu'à 7% net/an

- Rendement jusqu'à 7% net/an sur 6 ans maximum
- Profitez de l'opportunité des taux élevés
- Protection du capital jusqu'à une baisse de - 50% de l'indice de référence

Eligible Assurance-vie et Compte titres

Tél : 01 83 94 14 44

122 Avenue des Champs Elysées - 75008 Paris

www.valor-invest.com



Planet Solaire

43 Chemin des Vignes
93000 BOBIGNY

RECRUTE COMMERCIAUX QUALIFIES PAC ET PS

Pour planning en province
Bonne rémunération

4/5 RDV confirmés
minimum assuré par jour

DAVID : 06.17.33.33.37

Maison funéraire Franco-Israélienne « GAN EDEN »

- Achetez votre concession en Israël en toute sérénité. (Tous cimetières) D'avance* ou pour un besoin immédiat.
- Un seul interlocuteur vous assurant la prise en charge complète en Israël jusqu'à la pose de la pierre tombale dans les 7 jours.
 - Pour un rapatriement rapide, prise en charge dès le décès.
- Possibilité d'inhumation en France avant de prévoir le rapatriement vers Israël.

« LES MORTS D'ERETS ISRAEL REVIVRONT LES PREMIERS,
PUIS VIENDRONT CEUX DES AUTRES PAYS » (Yerouchalmi Kelaim)

Contact France / M. A. Gold : 06 72 85 63 55

* Possibilité de financement et garantie de l'emplacement

Achat Or

116, avenue Simon Bolivar 75019 Paris - 09 53 34 61 52

NOUS ACHETONS VOTRE OR

à un prix imbattable!

Bijoux, Débris, Lingots, etc...

DÉPLACEMENT GRATUIT À DOMICILE : 06 59 89 26 99

NOUVEAU !
ACHAT DIAMANTS

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.